

Assistant(e) de service social auprès des patients des services de soins

Lieu d'exercice

- Centre Hospitalier du Mans, site Le Mans.

Positionnement hiérarchique

Liens Hiérarchiques :

- Directeur des Parcours et des Projets
- Cadre Supérieur de Santé – Service de Gestion des Parcours,
- Cadre Socio-Éducatif– Service Social.

Liens fonctionnels sur le site du CHM

- : L'encadrement et les professionnels des Services du CHM
- Le service social
 - Les professionnels hospitaliers des services de soins du CHM,
 - La cellule de gestion de l'aval

Liens fonctionnels externes au CHM avec :

- Les établissements de santé du territoire publics et privés ; GHT et hors GHT
- Les professionnels des établissements et services médico-sociaux et sociaux du territoire (EAM, EANM, Résidence autonomie, SIAO, ...),
- Les professionnels chargés de la coordination des dispositifs œuvrant à la fluidité des parcours santé (Sarthe-Autonomie, Dispositif d'Appui à la Coordination, Communauté 360°),
- Tout professionnel de toute structure ou institution utile à la fluidification du parcours et à l'accompagnement des patients (CPAM, CAF, Mutuelles, SSIAD, Service d'aide et d'accompagnement à domicile, ...)
- Tous les services œuvrant au maintien dans l'emploi et ou à la réinsertion professionnelle,
- Les associations ou fondations proposant des aides matérielles ou financières à des publics spécifiques.

Missions générales

Le professionnel intervient auprès des patients hospitalisés et ou de leur famille, dans le respect de la personne et de ses droits, en collaboration avec les professionnels des unités de soins.

Ses missions principales sont :

- Accompagner vers l'accès aux droits (aide à la constitution de dossier, sollicitation de dispositifs adaptés...)
- Faciliter l'accès aux soins (recherche couverture sociale, aide à la poursuite des soins, ...)
- Contribuer à l'organisation de la sortie et à l'insertion sociale (organisation de plan d'aide pour le retour à domicile, accompagnement projet de vie social, professionnel...)
- Concourir à la protection des personnes vulnérables (rédaction d'informations préoccupantes, ...)

Par son action, l'assistant social, contribue à la fluidité, cohérence, coordination du parcours individualisé de soins et de de santé. Il-elle prévient des risques de rupture de parcours. Il-elle contribue au respect de la DMS et inscrit son action dans un projet multi partenarial (interne et externe).